

le sociographe

numéro deux | mai 2000



| revue publiée par l'Institut Régional du Travail Social du Languedoc-Roussillon

© le sociographe
recherches en travail social

Téléchargement gratuit des n° épuisés sur www.lesociographe.org

numéro ISSN : 1297 - 6628
Dépôt légal : mai 2000
Marque déposée

La responsabilité des articles incombe à leurs auteurs

Directeur de publication		Jack Palau
Rédacteur en chef		Claude Mounoud
Secrétaire de rédaction		Marc Trigueros
Comité de rédaction		Nathalie Blanchard Guy Boucher Jacqueline Bouvier Charles Foxonet Monique Jeannet Joseph Rouzel
Comité de lecture		Mohammed Belhadj Geneviève Comte Aline Dautry Bernard Gourlay Jean-François Gomez Josée Grimaldi Maurice Jeannet Pierre Lallemand Yves Leglise Armelle Mabon Sophie Mathieu-Cabouat Vincent Michel Françoise Vergne
Conception graphique		Marc Trigueros
Impression		Arceaux 49, Montpellier (04 99 23 25 00)

(numéro deux /

Enjeux collectifs
et travail socialI/ S'organiser,
s'associer

4/ C. Mounoud
La règle et l'exemple

8/ N. Blanchard
Le travail social collectif : une utopie du travail
social ?

11/ P. Barbuscia et P. Vallet
Les passeurs de mémoire

17/ C. Martin
Handicap et vie associative

25/ J. Balsan et M. Demart
Maisons de chômeurs

II/ Construire
un collectif

33/ F. Aussel, M. Gomes et C. Jouffray
L'épicerie sociale de Marguerittes

41/ C. Cambon et P. Vallet
L'atelier petite enfance

49/ P. Bourret, M. Ribes et D. Sapet
Du mandat judiciaire à la reconnaissance d'un
besoin commun

55/ R. Bézard, C. Depommier-Cotton et P. Vallet
Une action discrète pour un projet collectif

III/ Vivre la ville

63/ P. Vian Rocoplan
Les contrats de villes moyennes avec le département
de l'Hérault et le travail social d'intérêt collectif

75/ E. Aigon
Contre les fractures du lien social : l'habitant
citoyen...

83/ L. Chavrot
La promotion d'acteurs sociaux collectifs

Par ailleurs

99/ F. Aussel, A. El Bahri, M. Gomes et C. Jouffray
Synthèse : Une formation au travail social collectif

104/ J. Rouzel
Note de lecture : Le groupe et l'équipe

107/ C. Mounoud
Colloque : Question sociale et action collective

111/ Résumés des articles

114/ Présentation des auteurs

116/ A suivre : Parutions et Journées d'étude

/ mai 2000)

Editorial

La règle et l'exemple

Si quelqu'un s'avisait de dire que les lieux de l'intervention sociale et sociale, il est probable qu'il encourrait la réprobation, et des reproches non seulement de la part de travailleurs sociaux, qui récuseraient une fonction d'exemplarité dans laquelle ils ne voudraient pas se reconnaître, que de la part de formateurs, qui écarteraient d'eux l'image austère et disciplinaire du donneur de leçons. Les uns et les autres ont là de solides raisons et tout porte à leur en donner acte.

Cependant, la résonance morale donnée aux notions de règle et d'exemple n'est pas universelle et la personne incriminée ne s'y réfère peut-être pas, si elle entend d'un côté la règle comme l'expression de *régularités* observées dans l'action, et de l'autre l'exemple comme le lieu de *l'illustration* décisive des observations réalisées et des régularités définies.

Or, cet usage n'est pas nouveau, qui remonte à la première étude de la langue par des grammairiens, lesquels, de longue date, ont appelé « paradigme » l'exemple proposé pour illustrer une règle dont le seul mérite, à leurs yeux, était la conformité, la congruence aux réalités et aux pratiques dont ils avaient fait leur objet.

Ce nouveau numéro du *Sociographe*, à travers un ensemble d'*actions collectives* en recherche de *enjeux collectifs* et de leur pertinence actuelles, s'efforce d'illustrer les *enjeux collectifs* actuellement présents dans les interrogations du *travail social* ; il invite le lecteur à reconnaître les éléments de régularité qui marquent ces actions de quelque trait commun, dans une actualité bien partagée, et des éléments d'irrégularité, de contraste et d'écart, qui rendent aujourd'hui l'énoncé de la règle bien délicat, pour autant qu'elle cherche à cerner son objet sans lui prescrire son devoir.

C'est bien là le pari d'un groupe de réflexion qui a réuni, à l'IRTS, des travailleurs sociaux et des formateurs, et qui, à des fins pédagogiques, s'est avancé vers une formulation de ces régularités de l'action où se

fonde une part de la professionnalité. Les travaux de ce groupe sont à l'origine de ce numéro du *Sociographe*, qui rassemble, « au fin fond de l'Occitanie » (1), des travaux venus de régions voisines et amies.

Pour la présentation de ces travaux, nous avons distingué :

— ce qui relève d'une *vie associative* militante, engagée sur des valeurs et des causes dont l'initiative ne revient pas prioritairement au travail social, mais dans laquelle les professionnels trouvent une richesse et un appui qu'ils ont appris à reconnaître (I/ S'organiser, s'associer) ;

— ce qui relève d'une action professionnelle qui fait naître, favorise et développe le sens des intérêts communs autour desquels des *socialités nouvelles* s'épanouissent (II/ Construire un collectif) ;

— et ce qui relève à proprement parler de la *communauté urbaine* où la complexité de la trame collective invite les travailleurs sociaux à de nouvelles stratégies (III/ Vivre la ville).

Mais le travail social a-t-il la vocation et les moyens de construire la cité ? Une recherche de synthèse et deux éclairages complémentaires viennent *par ailleurs* compléter ce dossier ●

C.M.

(1) Où nous situe *Lien social*, 519, 2000, p. 21.

2 / Enjeux collectifs et travail social

Enjeux collectifs

(Photo R. Manson, Paris)



Le travail social collectif : une utopie du travail social ?

Dossier coordonné par Nathalie Blanchard

Consacrer un numéro du *Sociographe* au « travail social collectif » renvoie, pour la génération à laquelle j'appartiens à la société critique des années 70. Le *travail communautaire*, selon la terminologie de l'époque, se présente alors comme une alternative à la problématique du contrôle social (cf. M. Foucault (1975), J. Verdès-Leroux (1975)...): c'est la dimension libératrice du travail social qui est convoquée, celle qui doit permettre l'émancipation des « classes dominées »...

Le travail social collectif puise ses origines dans une histoire qui nous vient d'Outre-Atlantique, et on pourrait même se risquer à dire que le travail social est *né communautaire*. Ce que les sociologues baptiseront ensuite « l'Ecole de Chicago » correspond, dès la fin du XIX^{ème} siècle à un vaste mouvement de recherche et de production de savoir lié à l'action. La ville se prend alors « pour un laboratoire » et se conjuguent sur son territoire la naissance d'une discipline, la sociologie, et l'émergence du travail social. Dans la vieille Europe, cette construction prend d'autres chemins, et c'est dans la mouvance des œuvres philanthropiques liées au catholicisme social, notamment, mais aussi aux mouvements féministes ou au syndicalisme chrétien, qu'émergent les « résidences sociales » où des femmes bourgeoises s'établissent au cœur de quartiers populaires, pour développer des actions « collectives » d'éducation à la santé, de loisirs, d'enseignement etc.

Le propos du *Sociographe* n'est pas de vous proposer un numéro à caractère historique sur les origines du travail social, mais il m'a paru opportun de resituer dans une généalogie les actions de terrain que vous allez découvrir au fil de votre lecture.

Le travail social collectif en France connaît un développement dans les années 70 avec les politiques HVS (Habitat et Vie Sociale), précurseurs de la politique de la ville, avec les groupes de parole de femmes au sein du Planning Familial, avec l'action sociale en milieu rural liée au militantisme de mouvements chrétiens tels que la JAC ou la MRJC (Jeunesse Agricole Chrétienne, Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne...), ou encore avec le SSAE (Service Social d'Aide aux Emigrants) qui se propose d'accompagner les populations exilées, pour n'en citer que quelques-uns. Ces actions qui naissent dans des univers différents se nourrissent alors des expériences sud-américaines (Palo Alto, Paolo Freire (1974)...), croisent le courant autogestionnaire ; en d'autres termes elles sont liées aux luttes sociales et idéologiques.

Ce qui traverse ces diverses initiatives dont nous n'avons donné ici qu'un bref aperçu, est cette idée forte qu'aider les populations, travailler à leur intégration et à leur promotion sociale doit se faire avec elles : il faut les amener à être en position de parler plutôt que d'être parlées. Il s'agit de sortir du modèle de l'assistance au profit du modèle de la

participation. On retrouvera cette démarche dans le texte d'orientation de N. Questiaux de 1982, alors ministre de la Solidarité, identifié sous le vocable de « nouvelle citoyenneté » : elle y invite les travailleurs sociaux à donner une autre place aux usagers...

Avec le travail social collectif, ce sont les fonctions mêmes du travail social qui sont interrogées, interpellant l'ordre social au sens de P. Bourdieu (1979), c'est-à-dire un ordonnancement social hiérarchisé où la distribution des places et la distance entre les agents qui les occupent est lié à la possession d'un « capital », ceux qui agrègent un ensemble de ressources ayant le pouvoir de maintenir cet ordre, de le légitimer, et de le rendre faussement transparent.

En proposant aux populations marginalisées, exclues du pouvoir de participer à la définition de cet ordre social, de prendre la parole sur ce qui fait leur vie, le travail social se fait, modestement, critique de cet ordre social ; c'est en ce sens qu'on peut le qualifier de subversif (1). La subversion commence au moment où le travail social fait de ses publics non plus des objets, ou des « assistés », mais des sujets.

Dans une société anomique, où des groupes humains perdent leurs repères (cf. les quartiers dits « sensibles » ou les zones rurales en voie de désertification) la fonction du travail social collectif est alors de redonner du sens à la vie : le sens des solidarités, le sens du collectif, le sens d'un avenir possible... Les différentes actions relatées dans ce numéro laissent ouvert le débat sur l'origine des interventions dites collectives : « usagers », professionnels, militants ? Mais elles ont en commun de mettre en évidence que ce qui se joue dans ce type d'intervention va au-delà de réalisations tangibles, elles dépassent la seule réponse à un besoin immédiat : ce qui est visé est la restauration de la solidarité, de l'échange social par la participation des personnes à ce qui fait sens pour elles. C'est bien cela que poursuit le travail social collectif : participer à l'élaboration d'un « vivre ensemble » qui se discute, se négocie, qui permet l'émergence d'une norme collective, ce qui nous rapproche de la philosophie de J. Habermas (1992). Nous y ajouterons que c'est précisément dans ce travail que se construit l'autonomie des personnes car, comme l'a montré M. Taleghani (1980), il n'y a pas d'autonomie sans solidarité ●

N.B.

(1) On a vu paradoxalement la réalité de cette dimension de subversion du travail social dans certains régimes totalitaires où le travail social s'est alors vu interdit.

Bibliographie

Bourdieu P., *La distinction*, Paris : Minuit, 1979

Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris : Gallimard, 1975

Freire P., *Pédagogie des opprimés*, Paris : Maspéro, 1974

Habermas J., *L'espace public*, Paris : Payot, 1992

Taleghani M., *Travail social : aidant et aidé face à face*, Centre T. More, 1980-81, séminaire non publié

Verdés-Leroux J., *Le travail social*, Paris : Minuit, 1975